Burundi : contribution du personnel de la santé publique à la caisse des élections

PANA,Â 20 janvier 2018 Burundi: 49.000 dollars amÃ©ricains de contribution du personnel de la santÃ© publique Ã la caisse des Ã©lections Bujumbura, Burundi - La ministre de la SantÃ© publique et de la Lutte contre le Vih/Sida, Mme Josiane Nijimbere, a fait Ã©tat dâ€™un montant de 86 millions de francs burundais (49.142 dollars amÃ©ricains) qui a Ã©tÃ© collectÃ© et versÃ©, vendredi (photo), Ã la banque centrale, comme Â« contribution volontaire Â» du personnel Ã la caisse des Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2020.

Selon Mme Nijimbere, ses administrÃ©s sont encore chauds pour alimenter la caisse des Ã©lections, sur la base d'une ordonnance conjointe des ministÃ¨res de lâ€™IntÃ©rieur et des Finances qui instaure des retenues sur salaire Ã la source, pou l'ensemble des fonctionnaires de lâ€™Etat burundais. Les personnels de la PrÃ©sidence de la RÃ©publique et du ministÃ¨re de lâ€™IntÃ©rieur sont Ã©galement dÃ©jÃ passÃ©s Ã la caisse pour des montants respectifs de 50 millions de francs burundais dollars amÃ©ricains) et de 43 millions de francs (24.571 dollars). Le chef de lâ€™Etat burundais, Pierre Nkurunziza, avait donnÃ© le premier lâ€™exemple, en sâ€™acquittant dâ€™un montant de cinq millions de francs burundais (2.857 dollars), avan dâ€™autres dignitaires du rÃ©gime ne lui emboÃ®tent le pas, Â« au nom de la souverainetÃ© nationale et de la dÃ©mocratie Â Les partenaires techniques et financiers traditionnels du Burundi avaient boudÃ© les prÃ©cÃ©dentes consultations populaires de 2015, jugÃ©es contraires aux normes dâ€™Ã©quitÃ© et de transparence. Le ministre de la Fonction publique, du Travail et lâ€™Emploi, FÃ©lix Mpozeriniga, a rendu publique, jeudi, une note de mise en application effective de lâ€™ordonnance ministÃ©rielle conjointe qui prÃ©cise que les retenues, cette fois, Â« sur salaire de base Â», commenceront avec ce mois de janvier. Les deux principales confÃ©dÃ©rations des syndicats du Burundi (Cosybu) et des syndicats libres du Burundi (Cslb) venaient Ã peine de saisir le ministÃ¨re dâ€™une correspondance demandant de sursoir Ã lâ€™ordonnance, le temps dâ€™engager un dialogue sur les modalitÃ©s consensuelles de sa mise en application effective. Un groupe de 25 dÃ©putÃ©s lâ€™opposition parlementaire est Ã©galement montÃ© au crÃ©neau, en dÃ©but de cette semaine, pour attaquer une ordonnan contraire Ã la Constitution Â». Les dÃ©putÃ©s se fondent notamment sur lâ€™article 70 de la Constitution qui stipule que Â« lâ peut proclamer la solidaritÃ© de tous devant les charges qui rÃ©sultent des calamitÃ©s naturelles et nationales Â». Or, Â« les Ã©lections ne constituent pas une calamitÃ© naturelle Â», motivent-ils dans leur pÃ©tition dont lâ€™un des signataires, Agatho Rwasa, se trouve Ãªtre lâ€™actuel vice-prÃ©sident de lâ€™AssemblÃ©e nationale. Lâ€™ordonnance portant modalitÃ©s de c contribution de la population aux Ã©lections de 2020, distingue trois catÃ©gories de contributeurs. Les citoyens Â« non-salariÃ©s Â», notamment ceux qui vivent de lâ€™agriculture ou dâ€™un simple mÃ©tier ne gÃ©nÃ©rant pas de salaire mensue contribueront Ã hauteur de 2.000 francs burundais (1,1 dollar amÃ©ricain), par an et par mÃ©nage. Une contribution de 1.000 francs (0,5 dollar) sera exigÃ©e annuellement aux Ã©lÃ¨ves et Ã©tudiants en Ã¢ge de voter, prÃ©voit la mÃªme ordonnance. Dans cette catÃ©gorie des non-salariÃ©s, deux collectes seront organisÃ©es Ã partir de 2018, lâ€™une au mois juillet, et lâ€™autre, au mois de dÃ©cembre. Les administratifs Ã la base se chargeront des collectes et du versement des fonds collectÃ©s sur des comptes ouverts Ã cet effet, indique lâ€™ordonnance. Dans la catÃ©gorie des fonctionnaires de lâ€™ lâ€™ordonnance stipule que la contribution mensuelle sera dÃ©terminÃ©e en fonction des salaires et pour une durÃ©e de deux ans. Un salaire allant jusquâ€™Ã 50.000 francs burundais (28,5 dollars) sera imposÃ© Ã hauteur de 500 francs, entre 50.001 100.000 francs burundais, la contribution sera de 1.000 francs. Pour un salariÃ© touchant entre 100.001 et 200.000 francs burundais (entre 57 et 114 dollars), la contribution sera de 2000 francs burundais (11,4 dollars amÃ©ricains). De 200.001 Ã 500.000 francs burundais (entre 114 et 285 dollars), la contribution sera de 5.000 francs burundais. Entre 500.001 et 1.000.000 francs burundais (285 Ã 571 dollars), la contribution sera de 30.000 francs burundais (17,1 dollars), tandis que ceux des fonctionnaires touchant un salaire de plus dâ€™un million, leur contribution sera dâ€™un mois de salaire par an. Dans la catÃ©gorie des personnes morales ou physiques, notamment les entreprises, les sociÃ©tÃ©s, les associations ou encore les opÃ©rateurs Ã©conomiques, leurs contributions Â« seront guidÃ©es par leur propre volontÃ© et le sens patriotique de chacun Â», prÃ©cise lâ€™ordonnance ministÃ©rielle. Le contributeur de cette catÃ©gorie aura droit Ã un rÃ©cÃ©pissÃ© du m versÃ©, sous le label de : "Amatora meza 2020Â» (Bonnes Ã©lections 2020, en langue nationale, le Kirundi). Les dÃ©tracteurs de lâ€™ordonnance ministÃ©rielle se fondent encore sur le manque de transparence qui risque dâ€™entacher la collecte et la transmission des fonds, au regard de la multitude dâ€™intervenants. Dâ€™autres pourfendeurs de lâ€™ordonnan trouvent quâ€™elle devait dâ€™abord attendre lâ€™estimation des besoins rÃ©els des prochaines Ã©lections, ce qui est toujou prÃ©paration, dit-on du cÃ´tÃ© de la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante (Ceni). La vie de plus en plus chÃ¨re et diffÃ©rentes autres charges qui pÃ¨sent sur les mÃ©nages burundais sont autant d'autres arguments gÃ©nÃ©ralement avancÃ© pour dÃ©crier l'ordonnance dans un pays oÃ¹ prÃ¨s de 70% de la population vivent dÃ©jÃ en dessous du seuil de pauvretÃ©, soit avec moins d'un dollar amÃ©ricain par jour, selon les Nations unies. Les Ã©lections de 2015 avaient Ã©tÃ© budgÃ©tisÃ©e pour un montant global de 40 millions de dollars dont une grande part a Ã©tÃ© finalement supportÃ©e par le budget de lâ€™Eta et quelques contributions volontaires des plus nantis pour combler les promesses non tenues par la CommunautÃ© internationale.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});